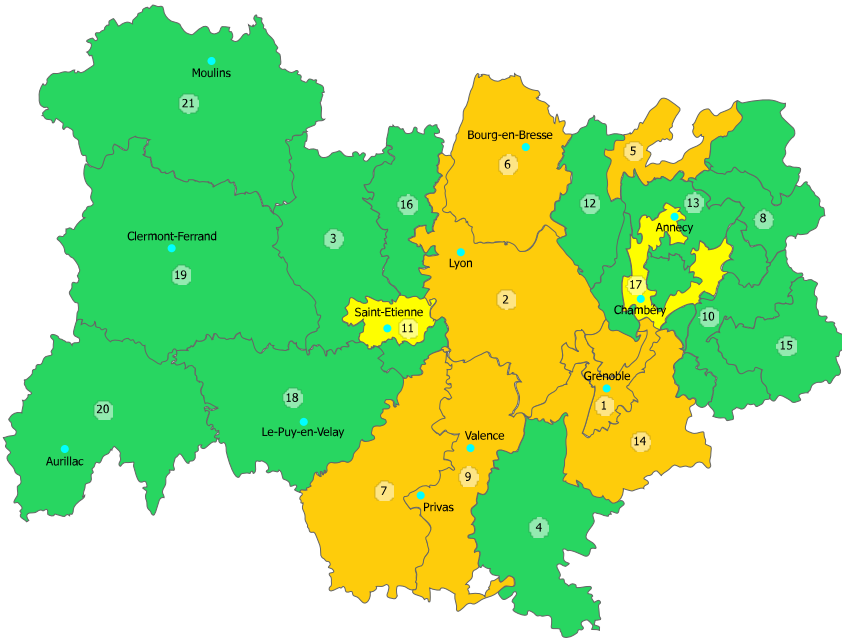


>> Vigilance



Bassin(s) d'air concerné(s)
 par une vigilance
 (Département(s))

Polluant(s)
 en cause

Prévision de
seuil dépassé
 en µg/m³

| | Bassin(s) d'air concerné(s) par une vigilance (Département(s)) | Polluant(s) en cause | Prévision de seuil dépassé en µg/m ³ |
|----|--|-------------------------|---|
| 1 | Bassin grenoblois (38) | O3 | 180 |
| 2 | Bassin lyonnais / Nord-Isère (38-69) | O3 | 180 |
| 5 | Bassin lémanique (01-74) | O3 | 180 |
| 6 | Ouest Ain (01) | O3 | 180 |
| 7 | Ouest Ardèche (07) | O3 | 180 |
| 9 | Vallée du Rhône (07-26) | O3 | 180 |
| 11 | Bassin stéphanois (42) | O3 | 180 |
| 14 | Zone alpine Isère (38) | O3 | 180 |
| 17 | Zone urbaine Pays de Savoie (73-74) | O3 | 180 |

Pas de vigilance particulière

Vigilance Jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU
 Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU
 Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU
 Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Jeudi 2 août, même si le seuil d'information n'a pas été franchi, les concentrations d'ozone sont restées élevées sur la majorité de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vendredi 3 août, les conditions météorologiques caniculaires restent très favorables à la formation de l'ozone, avec des températures en hausse et un affaiblissement du vent. Une dégradation de la qualité de l'air est donc attendue.

Samedi 4 août, les conditions météorologiques évoluent peu et restent propices à une qualité de l'air dégradée. Un import de masses d'air transfrontalières chargées en ozone est également à craindre.

Par conséquent, le bassin lémanique, l'Ouest Ain, l'Ouest Ardèche, la Vallée du Rhône, le bassin lyonnais Nord Isère et la zone alpine de l'Isère passent en vigilance orange en raison d'un risque de dépassement vendredi et samedi.

Sur le bassin grenoblois, la vigilance orange est maintenue du fait d'un risque de dépassement vendredi et samedi.

Sur la zone urbaine des Pays de Savoie, la vigilance jaune est maintenue en raison d'un risque de dépassement demain.

Une vigilance jaune est activée sur le bassin stéphanois, du fait d'un risque de dépassement demain.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes